

Compte rendu réunion du mardi 22 mars 2022 au 29 rue de la grande Brière

Présents: Corinne Bacquias, Corentin Busson, Patrick Chapira, Cédric Delescluse, Tanguy Lagrange, Christian Rozé
Excusés : Daniel Amiaud

Points abordés :

Virage rue du grand Bé
Gestion des espaces verts
Révision des statuts
Pose de panneaux « Propriété privé »
Local commun

Virage rue du grand Bé

La mairie refuse de faire le moindre équipement de sécurité à cet endroit, arguant que la rue est à usage résidentiel. Cédric pense avoir repéré une personne habitant rue du grand Bé mais hors notre résidence. Cédric et/ou Christian pourront tenter de faire entendre raison à cette personne.

Gestion des espaces verts

Après discussion avec Green & Co, Patrick a identifié des point X sur le plan pour lesquels il faut déterminer qui du copropriétaire ou de Green & Co fait l'entretien. Certains points ont été élucidés ; pour ceux restants, il est proposé d'aller voir le copropriétaire concerné. Par ailleurs, même si un copropriétaire entretient, Green & Co le fait aussi (à d'autres moments).

Le grand cèdre de l'espace vert le long du CD36 a bien été taillé par Green & CO.

Il y a des déchets à ramasser dans cet espace. Tanguy propose un ramassage en commun. Ce sera le Samedi 9 avril de 10h à 11h environ. Christian envoie un mail à tous les copropriétaires.

Révision des statuts

Corinne et Cédric pensent qu'il faut tout remettre à plat, partir de l'organisation actuelle de l'ASL. Il faut rechercher des exemples de statut d'ASL, respecter la réglementation qui exige de rendre nos statuts conformes à une ordonnance de 2004 avec décret paru en 2006. La mise à jour des statuts est donc obligatoire. Ces statuts doivent préciser le nom, l'objet, le siège, les règles de fonctionnement (dont AG), définir la liste des immeubles, les modalités de charges communes, le nombre des représentants du futur bureau syndical, etc ...

Il est souhaitable de sensibiliser et informer largement les copropriétaires avant tenue d'une AG (normale ou exceptionnelle).

Se baser sur le cadastre pour déterminer les biens de la copro. Christian se propose de contacter les services d'urbanisme de la mairie et peut être les impôts afin de déterminer les parcelles propriétés communes de l'ASL.

Panneaux « propriété privée »

Tanguy se charge d'acheter les 2 panneaux et piquets nécessaires pour les poser l'un coté rond point du CD36, l'autre coté accès rue du grand Bé, juste à la limite de l'arbuste cité comme point X dans la gestion des espaces verts.

Réunions de bureau : Les mardis 22 mars, 19 avril, 10 mai, 5 juillet, 13 septembre

Local commun

L'utilisation commerciale du samedi dernier s'est très bien déroulée.

La porte d'accès est en mauvais état et ferme mal. Sans doute à remplacer. Corentin et Christian s'en

chargent.

rappel de l'URL du site : <http://asl.lemanet.free.fr/>

Prochaine réunion : **Mardi 19 avril à 20h30 chez Christian** (sans doute en terrasse!)

Réunions de bureau : 19 avril, 10 mai, 5 juillet, 13 septembre AG : jeudi 20 octobre